

Rapport annuel d'activité
1^{er} avril 2020 au 31 décembre 2020

FONDS RÉGIONS RURALITÉ



12 mai 2021

PRÉSENTATION

Le Fonds régions ruralité (FRR) a remplacé, en avril 2020, le Fonds de développement du territoire 2015-2020. Ce fonds permet aux MRC de remplir leurs mandats à l'égard du développement du territoire. Le présent rapport vise à rendre compte des orientations retenues, des actions réalisées et de l'utilisation des sommes du fonds du 1^{er} avril au 31 décembre 2020.

Le fonds s'applique sur le territoire de la MRC de Maskinongé qui compte 17 municipalités soit Louiseville, St-Alexis-des-Monts, St-Barnabé, Ste-Angèle-de-Prémont, St-Édouard-de-Maskinongé, St-Justin, St-Léon-le-Grand, St-Paulin, St-Sévère, Ste-Ursule, Yamachiche, Maskinongé, St-Boniface, St-Élie-de-Caxton, St-Étienne-des-Grès, Charette et St-Mathieu-du-Parc.

Les objets du Fonds régions ruralité, tel que libellé dans le protocole signé entre le Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH) et la MRC de Maskinongé, sont les suivants :

- A- Réalisation des mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement du territoire ;
- B- Soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre) ;
- C- La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise ;
- D- La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental ;
- E- L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec les ministères et organismes du gouvernement ;
- F- Le soutien au développement rural, dans le territoire rural qu'il aura défini à cette fin.

À partir de ces objets ainsi que des orientations de la planification stratégique du territoire, la MRC de Maskinongé a ciblé les secteurs prioritaires suivants pour ses interventions :

1- Services aux citoyens :

- a- Élaboration et mise en œuvre des politiques de la MRC de Maskinongé ;

2- Services aux municipalités :

- a- Soutien en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services entre les municipalités ;
- b- Soutien à l'élaboration de projets structurants pour l'amélioration des milieux de vie, notamment auprès des municipalités dévitalisées reconnues ;

3- Développement économique :

- a- Soutien aux entreprises dans les secteurs priorisés soit l'agriculture, l'agroalimentaire, l'agroforestier, le manufacturier, le tourisme, les services aux entreprises et les services de proximité ;
- b- Soutien aux jeunes entrepreneurs et à la relève entrepreneuriale ;
- c- Soutien aux entreprises d'économie sociale ;
- d- Soutien aux entreprises en expansion ;

4- Développement du territoire :

- a- Mise en œuvre de projets en lien avec la planification stratégique de la MRC de Maskinongé via l'instance de concertation Vision Maskinongé ;
- b- Soutien à l'attraction, l'accueil et la rétention des nouveaux arrivants ;
- c- Élaboration et mise en œuvre du Plan de Développement de la Zone Agricole et Agroforestière (PDZAA) ;

5- Aménagement du territoire :

- a- Soutien au processus de révision du schéma d'aménagement ;

Enfin, pour répondre aux enjeux des cinq secteurs d'action prioritaires, une politique de soutien aux projets structurants pour l'amélioration des milieux de vie ainsi qu'une politique de soutien aux entreprises sont en vigueur et disponibles sur le site Internet de la MRC.

BILAN :

Les engagements du Fonds régions ruralité par priorité d'investissement, du 1^{er} avril au 31 décembre 2020, sont les suivants :

	FRR	Versé 2020	Reporté 2021
<i>Priorité 1 : Service aux citoyens</i>			
Politique familles aînés et développement social	45 000,00 \$	0 \$	45 000,00 \$
Maison des trois colombes	40 000,00 \$	20 000,00 \$	20 000,00 \$
Transport collectif	18 000,00 \$	18 000,00 \$	0 \$
Accueil des nouveaux arrivants	45 000,00 \$	45 000,00 \$	0 \$
Maskicom (Internet)	129 922,50 \$	129 922,50 \$	0 \$
Sous-total	277 922,50 \$	212 922,50 \$	65 000,00 \$
<i>Priorité 2 et 5 : Service aux municipalités et aménagement du territoire</i>			
Radio communautaire 103,1 FM	50 000,00 \$	50 000,00 \$	0,00 \$
Mise en valeur territoire	81 250,00 \$	45 812,49 \$	35 437,51 \$
Aménagement du territoire	106 162,50 \$	106 162,50 \$	0,00 \$
Développement économique et du territoire	330 564,75 \$	330 564,75 \$	0,00 \$
Administration	30 000,00 \$	30 000,00 \$	0,00 \$
Sous-total	597 977,25 \$	562 539,74 \$	35 437,51 \$
<i>Priorité 3 et 4 : Développement économique et du territoire</i>			
Politique de soutien aux projets structurants	135 765,84 \$	91 535,75 \$	39 467,42 \$
Fonds d'économie sociale	18 750,00 \$	11 250,00 \$	7 500,00 \$
Fonds jeunes entrepreneurs	29 500,00 \$	15 500,00 \$	14 000,00 \$
Fonds d'aide COVID	45 250,00 \$	45 250,00 \$	0,00 \$
Fonds PDZAA	30 408,41 \$	21 854,93 \$	8 553,48 \$
Sous-total	259 674,25 \$	185 390,68 \$	69 520,90 \$
<i>Ententes de développement</i>			
Entente culturelle 2018-2020	10 000,00 \$	10 000,00 \$	0 \$
Entente de développement social	40 000,00 \$	0 \$	40 000,00 \$
Sous-total	50 000,00 \$	10 000,00 \$	40 000,00 \$
Grand total	1 185 574,00 \$	970 852,92 \$	209 958,41 \$

PRIORITÉS 3 ET 4 : DÉTAIL DES INVESTISSEMENTS

Politique de soutien aux projets structurants pour l'amélioration des milieux de vie			
Promoteur	Projet	FRR	Coût total
St-Paulin	Écocentre	14 206.23 \$	194 360.02\$
Ville de Louiseville	Bonification des infrastructures de loisirs	38 272.00 \$	45 502.76 \$
Ville de Louiseville	Installation d'un tableau indicateur	10 726.00 \$	16 343.50 \$
St-Boniface	Terrain de Pickleball	32 662.99 \$	47 000.00 \$
Ste-Ursule	Rénovation du terrain de baseball	13 309.91 \$	28 200.00 \$
St-Léon-le-Grand *	Mobilier urbain – parc des loisirs	4 131.06 \$	-
St-Sévère *	Bonification du terrain des loisirs	1 969.65 \$	-
St-Boniface *	Aménagement du terrain de soccer	20 488.00 \$	-
Total		135 765.84\$	331 406.28\$

Plan de développement de la zone agricole et agroforestière			
Promoteur	Projet	FRR	Coût total
CSARMM	Panier local Maski	10 824.00 \$	32 522.44\$
AGIR Maskinongé	Entretien des bandes riveraines	4 800.00 \$	6 000.00 \$
Groupe Envir-eau-sol	Balisage des bandes riveraines	6 800.00 \$	8 600.00 \$
CIT MRC de Maskinongé	Bon appétit Maski 2020	984.41 \$	17 543.60 \$
MRC de Maskinongé	Révision du PDZAA 2014-2019	7 000.00 \$	7 000.00 \$
Total		30 408.41\$	71 666.04\$

SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Fonds d'économie sociale		
Promoteur	FRR	Coût total
Coop de solidarité radio communautaire 103.1 FM	15 000.00 \$	209 500.00\$
Service d'intégration au travail *	3 750.00 \$	-
Total	18 750.00 \$	209 500.00 \$
Fonds Jeune promoteur		
Entreprise S. Baril inc.	5 000.00 \$	70 000.00 \$
Bergerie La Petite Laine	14 000.00 \$	81 375.00 \$
TREKO *	9 000.00 \$	-
Camping Les Lions d'or *	1 500.00 \$	-
Total	29 500.00\$	151 375.00\$

* Ces projets ont été engagés dans le cadre du Fonds de développement des territoires et ne sont pas encore terminés. Le solde à verser est transféré au Fonds régions ruralité.

Fonds d'urgence COVID	
Promoteur	FRR
Atelier d'Usinage Cloutier	2 000.00 \$
Centre de rénovation St-Paulin	1 500.00 \$
Boucherie Dauphin	250.00 \$
Sablage Caso	250.00 \$
Atelier Némésis Inc.	2 000.00 \$
Michel Rousseau	2 000.00 \$
CNS Sécurité	1 500.00 \$
Ébénisterie Distinction S.L.	250.00 \$
Pneu Michel Rivard 2016 Inc.	250.00 \$
Divel Inc.	2 000.00 \$
Gestion Yvon Morel inc.	250.00 \$
Gestion Étienne Gélinas inc.	250.00 \$
Gestion immobilière Groleau inc / Planchers Groleau inc.	250.00 \$
Produits Verriers Candela inc.	1 000.00 \$
Brasserie Dépareillée inc.	250.00 \$
Les Textiles Patlin inc.	2 000.00 \$
9355-0952 Qc inc./ 9355-0937 Qc inc. (Motel Le St-Alex)	500.00 \$
Orféa inc.	250.00 \$
Transport spécialisé M. Larochelle enr.	250.00 \$
Le Casier de Davy Jones S.E.N.C.	250.00 \$
9371-4715 Qc Inc. (Camping Bivouac)	2 000.00 \$
Gestion Nicholas Lajoie inc.	250.00 \$
Les Sources St-Élie inc.	2 000.00 \$
Les Locations Mauricie	2 000.00 \$
Gestion Yanick Bournival inc.	1 500.00 \$
9002-8663 Québec inc. (Pourvoirie du Lac Blanc)	2 000.00 \$
Hockey-Golf Entreprise inc. et 9272-7908 Québec inc.	1 500.00 \$
Gestion Guillaume L'Heureux	2 000.00 \$
9081-0797 Québec inc. et 3JR Québec inc.	1 500.00 \$
Consultant Sébastien Mailloux inc.	250.00 \$
9399-0679 Québec inc.	2 000.00 \$
Les Entreprises Robi-Nets inc.	1 000.00 \$
9402-8446 Québec inc (Distillerie Mariana)	2 000.00 \$
Laiterie Lampron inc.	500.00 \$
Domaine et Vins Gélinas	2 000.00 \$
Gab Industrie inc.	250.00 \$
Martin Paillé (Bois C.M.B. inc)	500.00 \$
Treko	250.00 \$
Attaches Auto MG inc.	1 000.00 \$
Les Construction Ferron Inc.	500.00 \$
Camping St-Boniface	250.00 \$
Les Chalets enchantés	1 000.00 \$
Gîte Grandelinois	250.00 \$
Les impressions Pigale	500.00 \$
Entreprises René Plante	250.00 \$
Le Rieur Sanglier	500.00 \$
GVDRD Nord-Sud	250.00 \$
Total	45 250.00\$

Ententes pluriannuelles

Ententes	Coût total	Engagement FRR	Versé en 2020	Reporté en 2021
Entente de développement culturelle 2017-2020	119 000.00 \$	10 000.00 \$	10 000.00 \$	0 \$
Consortium en développement social	1 120 000.00 \$	40 000.00 \$	0 \$	40 000.00 \$
Total	1 239 000.00 \$	50 000.00 \$	10 000.00 \$	40 000.00 \$

PRIORITÉ 1 : SERVICE AUX CITOYENS

La MRC travaille avec ses partenaires à la mise en œuvre de ses politiques familles-aînés, de développement social et d'attraction, d'accueil et de rétention des nouveaux arrivants. Elle s'implique sur les comités de gestion et de travail pour assurer l'élaboration et la réalisation des plans d'action.

PRIORITÉ 2 ET 3 : SERVICES AUX MUNICIPALITÉS ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, TOURISTIQUE ET CULTUREL

Le service de développement économique et du territoire a été mobilisé une bonne partie de l'année pour offrir un soutien aux entreprises aux prises avec les conséquences engendrées par la COVID. Des fonds d'urgence ont été débloqués pour leur venir en aide.

Au niveau touristique et culturel, malgré un début d'année prometteur, la fermeture du bureau d'information touristique pendant plusieurs mois a amené une baisse d'achalandage importante. Pour pallier à la situation plusieurs initiatives ont été mise en place dont le développement d'une offre de paniers de produits du terroir pour le temps des fêtes ou l'organisation de l'activité Hang'art public en mode virtuel pour mettre en valeur les artisans du territoire. Enfin, l'initiative Bon appétit Maski s'est déroulé cette année exclusivement en formule pour emporter. Cette édition a permis de servir 225 repas et de faire connaître 30 producteurs du territoire.



Politique de soutien aux projets structurants et fonds du Plan de développement de la zone agricole et agroforestière.

L'agente de développement du territoire accompagne les municipalités et les demandeurs dans le processus de dépôt des demandes et s'occupe du suivi administratif relié à la gestion de ces fonds.

PRIORITÉ 4 : DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

- ❖ Animation de la concertation régionale Vision Maskinongé : Deux rencontres ont été tenues (6 avril, 21 septembre 2020).
- ❖ En raison de la pandémie, il n'y a pas eu d'activité bilan de l'année 2020.
- ❖ Les travaux entourant l'élaboration de la prochaine planification stratégique de la MRC sont en cours.

PRIORITÉ 5 : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Concordance des outils d'urbanisme des municipalités locales au schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR)

- ❖ Seule la municipalité Saint-Alexis-des-Monts n'a toujours pas de règlements d'urbanisme concordant au SADR de 2008. Toutefois, les nouveaux règlements d'urbanisme (réalisés par le service d'aménagement et de développement du territoire de la MRC) ont été déposés au mois d'avril 2021 à la municipalité et cette dernière devrait débuter le processus d'adoption sous peu.

Conformité des projets de modifications réglementaires des outils d'urbanisme des municipalités locales

- ❖ Analyse de 31 modifications réglementaires des municipalités locales pour l'émission de certificats de conformité :
 - Charette (3 règlements)
 - Maskinongé (3 règlements)
 - Saint-Barnabé (2 règlements)
 - Saint-Boniface (5 règlements)
 - Saint-Édouard-de-Maskinongé (4 règlements)
 - Saint-Élie-de-Caxton (1 règlement)
 - Saint-Étienne-des-Grès (1 règlement)
 - Saint-Léon-le-Grand (1 règlement)
 - Sainte-Angèle-de-Prémont (2 règlements)
 - Sainte-Ursule (2 règlements)
 - Saint-Mathieu-du-Parc (3 règlements)
 - Saint-Sévère (1 règlement)
 - Yamachiche (3 règlements)

Révision du schéma d'aménagement et de développement révisé

- ❖ Planification de la révision du SADR et début de la rédaction du document;
- ❖ Premières analyses des besoins en espace pour le développement des périmètres urbains des municipalités.

Mise à jour du SADR et entrée en vigueur de règlements de modification du SADR

- ❖ Tenir diverses rencontres au sein de la MRC : Commission d'aménagement et comité consultatif agricole;
- ❖ Entrée en vigueur du règlement 273-20 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé afin d'autoriser la garde de poules à des fins récréatives dans les zones d'aménagement en réserve ainsi que pour autoriser les parcs et espaces verts dans l'affectation industrielle régionale;
- ❖ Entrée en vigueur du règlement 274-20 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé afin d'ajouter une exception à l'article 14.2 Zone de retrait de la section sur les dispositions particulières concernant l'affectation industrielle régionale.

Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH)

- ❖ Tenir diverses rencontres au sein de la MRC : Comité technique et comité directeur du PRMHH;
- ❖ Continuité de la réalisation d'un plan régional des milieux humides et hydriques sur le territoire de la MRC de Maskinongé;
 - Rencontres de concertation régionale avec les villes et MRC composant la Mauricie afin d'établir un plan de travail pour l'élaboration du plan régional des milieux humides et hydriques comprenant un tronc commun mauricien;
 - Préparation du forum régional de la Mauricie;
 - Finalisation du portrait du PRMHH;
 - Rédaction du diagnostic du PRMHH.

Révision du Plan de développement de la zone agricole et agroforestière (PDZAA)

- ❖ Tenir diverses rencontres au sein de la MRC : Comité de suivi et de pilotage du PDZAA;
- ❖ Continuité du projet de révision du PDZAA de la MRC de Maskinongé;
 - Rencontres avec les partenaires du projet (MAPAQ, UPA, etc.);
 - Analyse des données agricoles et finalisation du portrait du PDZAA;
 - Organisation et tenue du premier forum;
 - Rédaction des premiers éléments du diagnostic du PDZAA.

Révision du règlement régional sur l'abattage d'arbres de la MRC de Maskinongé

- ❖ Planification du projet (mandats, coûts, échéanciers, etc.);
- ❖ Période de soumissions pour le contrat de rédaction et formation d'un comité d'experts.

Plan d'adaptation aux changements climatiques

- ❖ Élaboration et planification du projet (mandats, coûts, échéanciers, etc.);
- ❖ Analyse des vulnérabilités et des risques sur le territoire;
- ❖ Organisation et tenue d'ateliers sur les vulnérabilités et les risques avec les partenaires du territoire.

Géomatique et cartographie

- ❖ Maintenir à jour les informations dans l'application web Géoservice 2.0 (nouvelle plateforme web - ArcGIS Enterprise);
- ❖ Conception de cartes et de plans pour diverses municipalités du territoire;
- ❖ Assistance et support aux inspecteurs municipaux ainsi qu'aux partenaires locaux.

Service régional d'urbanisme

- ❖ Soutien aux municipalités de Saint-Léon-le-Grand, Saint-Sévère, Sainte-Ursule et Saint-Édouard-de-Maskinongé pour le service d'urbanisme municipal;
- ❖ Rédaction de deux règlements modifiant les règlements d'urbanisme de la municipalité de Saint-Édouard-de-Maskinongé;
- ❖ Rédaction des règlements de concordance pour la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts.

Autres

- ❖ Assistance et support aux inspecteurs municipaux ainsi qu'aux partenaires locaux;
- ❖ Siéger sur divers comités externes.